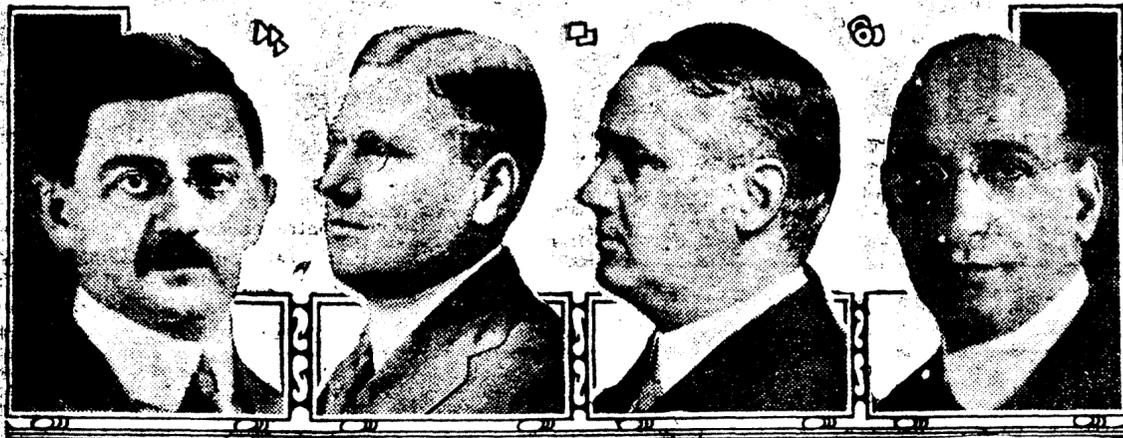


La Convention des Représentants des Industries Cotonnières à Liverpool



Du 13 au 22 de ce mois il y aura une conférence à Liverpool où seront représentées toutes les nations du monde affectées par la situation plus que précaire du coton.

Il était naturel de supposer que la Nouvelle-Orléans, qui est le premier port du monde pour l'exportation du coton, soit bien représentée à cette convention, qui sera d'une très grande importance pour cette industrie. Nous sommes heureux d'énumérer et de donner le portrait de quelques-uns des délégués de notre ville, qui sont bien représentatifs, non seulement du commerce du coton, mais aussi des affaires toujours plus importantes de la Nouvelle-Orléans.

Ils sont, Messieurs Rudolph Hecht, président de la Hibernia Bank & Trust Co., William P. Stewart, exportateur de coton de la maison William P. Stewart; Edward S. Butler, président de la Bourse de Coton à la Nouvelle-Orléans, et A. J. Wolf, de la maison A. J. Wolf Co., exportateurs de coton. D'autres délégués de la Nouvelle-Orléans sont, Messrs. J. L. Crump, de la maison Weatherford Crump & Co.; Sigmund Odenheimer, président de la Lane Cotton Mills, John F. Finck, de la maison Weld & White, et M. J. Sanders, représentant de la Leyland Steamship Line à la Nouvelle-Orléans.

UNE BONNE IDÉE

Continuation de la première page

Un immense remerciement est clamé chaque jour, par tous les cœurs qu'une guerre atroce a si cruellement meurtris. La générosité de l'Amérique semble infinie: notre reconnaissance ne l'est pas moins.

Telle est la situation en mai 1921.

L'énergie de notre race, l'esprit d'économie, la volonté et le travail, et surtout le temps, apporteront régulièrement et sûrement, à ces pays saccagés, une nouvelle vie, une nouvelle prospérité.

Comment hâter la venue de ces temps heureux?

C'est vous, vous encore, chers amis Américains, qui pouvez nous fournir l'encouragement au travail et l'aide la plus utile et la plus féconde. A tous ceux que j'ai rencontrés depuis septembre 1919, j'ai soumis, comme je vous la soumets aujourd'hui, l'idée de favoriser la reconstitution de nos malheureuses régions, en dégageant de tous droits, à l'entrée aux Etats-Unis, les produits fabriqués "aux Champs de Bataille," avec certificat des maires de nos villes françaises et des consuls Américains.

Une marque serait enregistrée et déposée pour les produits de nos pays dévastés.

Fabriqués aux Champs de Bataille français, "Made on the French Battle Field," partout, aux Etats-Unis, ces marchandises seraient achetées de préférence aux autres.

Le chiffre des exportations, ainsi dégrévées des droits, pourrait être limité à 100,000,000 de dollars et à trois années. Cent millions d'Américains des Etats-Unis trouveront certainement, dans leur grand bon sens, et dans leur esprit de générosité, que le sacrifice demandé au gouvernement est bien minime. Il est certain que vos fabricants ne songeront même pas à protester si l'on favorise ainsi l'entrée de marchandises, représentant un dollar par habitant, car ces fabricants pourraient se charger de l'écoulement de ces produits; ils fixeraient eux-mêmes les prix de vente et ils seraient donc assurés que nos produits seraient livrés au public aux mêmes conditions que les leurs.

L'étiquette seule, "Made on the French Battle Field," toucherait le cœur de l'acheteur; le but, si noble et si élevé, d'apporter un appui aux malheureux qui ont tant souffert et vivaient encore si misérablement serait, est-il besoin de l'affirmer, tout particulièrement apprécié par les femmes américaines.

Quelques doutes subsistent-ils encore sur vos esprits? Hé! bien, faisons une expérience qui démontrera combien votre idée est pratique et peut être efficace.

Qu'un ou plusieurs de vos grands producteurs de coton de la Louisiane nous adressent cinq balles de beau coton supérieur. Ce coton sera filé à Lille, ville qui a vécu quatre longues années sous la domination Boche. Le maire de Lille fournira un certificat, contresigné au besoin par le Consul américain.

Ce fil sera tissé à St-Quentin, où, au lendemain de l'armistice, les murs seuls des maisons vides semblaient encore debout et dont on continue actuellement à enlever les décombres; le tissu serait brodé à Bertry, à Bohain, à Ligny, villages qui commencent à peine à renaître; des robes élégantes pour femmes et fillettes seraient confectionnées à Reims ou à Verdun. Il demeure entendu qu'au cours de ces diverses pérégrinations ces cinq balles de coton recevraient à chaque déplacement l'attestation de nos maires et des autorités américaines.

Les caisses seraient expédiées à la Nouvelle-Orléans en consignation à l'une de vos grandes maisons d'importation ou de fabrication et elles seraient vendues à la valeur du marché américain. Mais avant de revenir en Amérique ce coton aura passé par les mains de cinquante ouvrières au moins, auxquelles il aura apporté du travail et un salaire.

Ces articles, nés du coton américain, porteraient fièrement la marque: "Made on the French Battle Field."

Quelle belle expérience à faire!

En dépit de la loi Monroe, les Etats-Unis feraient ainsi, de nos dix départements ressuscités, une véritable colonie américaine, à laquelle, sans conteste, vous auriez plaisir à venir rendre visite.

Et pourquoi, aussi, puisque nous sommes en train de faire appel à vos plus nobles sentiments, oui, pourquoi ne pas accorder les mêmes générosités à notre chère petite sœur, la Belgique, qui a tant souffert? N'avez-vous pas aussi nourri les Belges pendant les années de guerre, ne les avez-vous pas secourus inlassablement? Ne les abandonnez pas aux heures tristes de la Paix?

Et quelles justes récompenses pourraient recevoir ces actes de générosité! A l'heure même où les difficultés augmentent, quel nouveau débouché pour le coton américain! Le "Champ de Bataille" travaillerait à "façon" du coton de la Louisiane. Voilà une solution pratique du crédit à long terme: le Trésor public souffrirait légèrement; mais de nouvelles relations s'établiraient qui, plus tard, rapporteraient certainement au centuple les quelques millions que les douanes américaines auraient abandonnés pendant trois courtes années.

Vous, grands Américains, vous avez nourri, vous avez empêché de mourir de faim, pendant la guerre, plus de 2,000,000 de Français; aidez-les pendant la paix à retravailler et à écouter

INONDATIONS AU COLORADO

Des pluies torrentielles ont causé des grandes inondations dans le Colorado. A Pueblo, des dommages d'une valeur de dix millions de piastres ont été causés. Près de 300 personnes ont perdu la vie. Les détails fournis par la presse quotidienne sont très navrants. On craint des épidémies de typhoïde et d'autre fièvres. Des secours sont arrivés de tous côtés.

La Société de la Croix Rouge est en charge de la situation. Le gouvernement fédéral fournit des tentes, des provisions et médicaments, et le congrès américain a approprié une forte somme d'argent pour secourir les malheureuses victimes de ce grand désastre. Presque toute la contrée pour des milles autour de Pueblo est inondée.

EMEUTE A TULSA, OKLA.

A cause d'une insolence de la part d'un homme de couleur à Tulsa, Oklahoma, une cinquantaine de personnes, blanches et noires, ont perdu la vie et le quartier occupé par les noirs a été détruit, causant des pertes considérables.

LE GOUVERNEMENT CONFISQUE LES PROPRIETES DE BERGDOLL

Philadelphie.—Tous les biens de Grover C. Bergdoll, insoumis américain qui se trouve actuellement en Allemagne, ont été saisis aujourd'hui par le colonel Thomas W. Miller, gardien des propriétés des étrangers, au nom du gouvernement des Etats-Unis, de même que les biens de sa mère, Emma C. Bergdoll, et de son frère, Erwin Bergdoll, qui a été condamné comme insoumis à faire son temps au pénitencier militaire à Leavenworth.

Les propriétés de Bergdoll qui ont été confisquées représentent \$836,226. Sa mère, âgée de 88 ans, doit évacuer le château de Bergdoll, d'où il s'est évadé après avoir obtenu l'autorisation de venir y chercher son fameux trésor caché.

LES CRIMINELS DE GUERRE

Le sergent Heinen, le premier soldat allemand traduit en cour pour avoir maltraité des prisonniers anglais pendant la guerre, a été condamné à dix mois de prison et à payer les frais de cour.

les produits de leurs efforts; vous avez gardé religieusement le culte des grands Français, vos ancêtres; faites germer la bonne semence que vous avez distribuée sans compter pendant les années de guerre; puissent les populations de nos dix départements envahis sentir à nouveau que vous ne les oubliez pas.

Quel joli geste à faire—à l'Américaine!

Nous saurons, alors, vous dire merci, avec tout notre cœur à la Française!
LOUIS RONQUAIRO.

NECROLOGIE

DELGADO y ARANGO—Mme veuve José Delgado y Arango, née Marie Corinne Goldthwaite, est morte mercredi, le 1er juin 1921, à l'âge de 73 ans et 2 mois.

DANIEL—A Toul, France, le 26 janvier 1919, le second lieutenant George Edward Daniel, fils de feu H. H. Daniel et Mamie Hartmann, à l'âge de 25 ans et 10 mois.

VALORI-LEDOUX—A Paris, France, le 15 mai 1921, Gabrielle de Valori, fille d'Amaron Ledoux et Annie Brand, native de la Nouvelle-Orléans et habitant Paris depuis 46 ans.

CIER—M. Jean Baptiste Cier, époux de feu Marceline Dazet, est mort lundi, le 6 juin 1921, à l'âge de 75 ans. Il était natif de France et habitait la Nouvelle-Orléans depuis cinquante ans.

MOHR—Mme Christina Regel, veuve de feu Pierre Mohr, est morte mardi, le 7 juin 1921, à l'âge de 84 ans. Elle était native de la Lorraine, France.

LAPIERRE—Mme Edmond Papierre, née Catherine Simon, est morte dimanche, 5 juin 1921, à l'âge de 83 ans.

LES CATHEDRALES DE FRANCE

La Cathédrale est un livre.
Victor Hugo.

Ce n'est pas seulement le génie de la chrétienté, c'est le génie de la France qui éclate ici... La France n'a jamais rien fait de plus grand.
E. Mâle.

LE MANS

En 1060, l'évêque Vulgrin faisait reconstruire la cathédrale Saint-Julien, plusieurs fois détruite et saccagée. Les travaux et des réparations nouvelles occupèrent près de 4 siècles. Le chœur était achevé en 1254. Du XIIIe siècle également datent le transept et la partie supérieure de l'édifice (style ogival). Les deux croisillons étaient terminés au début du XVe siècle.

L'extérieur de la cathédrale accuse fortement, comme l'intérieur, le style roman à côté du style gothique; mais ces deux styles s'harmonisent sans se heurter.

La façade occidentale a l'aspect purement roman et présente trois portes, celle du milieu beaucoup plus grande. La tour carrée est de la même époque. Le portail sud, qui date du XIIIe siècle, est très ouvragé. L'abside et les contreforts sont de style gothique.

A l'intérieur, la nef, de l'époque romane, mesure 57 mètres de long sur 11 de large et 24 de haut. Les deux nefs latérales mesurent 10 mètres de haut. Un double déambulatoire entoure le chœur purement gothique. L'abside, très développée abrite 13 chapelles. Les vitraux de la cathédrale du Mans comptent parmi les plus beaux spécimens de la peinture sur verre. Ils datent en partie du XIIIe siècle et représentent des scènes allégoriques ou inspirées de miracles ou des sujets tirés du Nouveau Testament. Le vitrail de l'Ascension est particulièrement remarquable.

LES "SECS" VONT JOUER LEUR DERNIER ATOUT

Washington.—Craignant que quelqu'un ne soit intéressé dans le département du Trésor au relâchement de l'application de la loi Volstead, par suite de l'épuisement des fonds, les "secs" vont introduire immédiatement une proposition de loi transférant au ministère de la justice le soin de faire respecter la loi, s'il n'y a pas moyen de faire autrement.

Mettez votre annonce dans l'Abéille, vous obtiendrez de bons résultats.